

DELIMITATION DES ZONES INONDABLES DANS LES P.O.S. ET LES P.P.R.

8.4



- zone inondable "rouge" P.P.R.
- zone inondable "bleue" P.P.R.
- zone inondable P.O.S.

Sources : D.D.E. de l'Hérault

Conception : Commission Locale de l'Eau
Réalisation : SIEE / Dom - 1999